

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 juillet 2014**

**Rapporteur :  
Monsieur Yves GENTRIC**

**N° 1 DDV 14.6**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 18/07/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014 (accusé de réception du 18/07/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées*

*Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Travaux d'effacement de réseaux aériens - Approbation du programme 2014  
et autorisation de signature des conventions**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le programme 2014 de travaux d'effacement des réseaux aériens en accompagnement des travaux ERDF de remplacement de supports vétustes ou des travaux de voirie 2014 :

- Création de génie civil d'éclairage public et de réseaux de télécommunication en accompagnement des travaux ERDF à Locmaria : rue du commandant Avril – rue Chanoine Moreau – Venelle de la Poterie ;
- Mise en souterrain des réseaux aériens basse tension, éclairage public et télécommunication à Locmaria face à l'impasse de Kerviler ;
- Création de génie civil de réseaux de télécommunication à Locmaria : Allée du Banélou ;
- Création de génie civil de réseaux de télécommunication en accompagnement avec les travaux ERDF rue Louis Hémon – Tranche 1 ;
- Mise en souterrain des réseaux aériens basse tension, éclairage public et télécommunication rue de Stang Bihan en accompagnement des travaux de voirie ;
- Création de génie civil de réseaux de télécommunication en accompagnement avec les travaux ERDF vieille route de Concarneau ;
- Mise en souterrain des réseaux basse tension et suppression d'un poteau rue Léon Blum en accompagnement avec les travaux de voirie ;
- Création de génie civil de réseaux de télécommunication en accompagnement avec les travaux ERDF rue de Verdun ;
- Création de génie civil de réseaux de télécommunication en accompagnement avec les travaux ERDF rue de Pont l'Abbé.

L'estimation des dépenses d'effacement de réseaux se monte à :

Projet	Nature des travaux	Montants HT	Montants TTC
Locmaria : rue du commandant Avril – rue Chanoine Moreau – Venelle de la Poterie	Eclairage Public (génie civil)	23 000,00	27 600,00
	Frais de maîtrise d'œuvre	920,00	1 104,00
	Réseaux de télécommunication électronique (génie civil)	2 500,00	3 000,00
Locmaria : rue du commandant Avril – rue Chanoine Moreau – Venelle de la Poterie	Réseaux Eclairage Public et de télécommunication électronique (génie civil)	49 666,66	59 600,00
Locmaria – Allée du Banélou	Réseaux de télécommunication électronique (génie civil)	29 204,40	35 045,28
Rue Louis Hémon – Tranche 1	Réseaux de télécommunication électronique (génie civil)	19 821,00	23 785,20
Rue de Stang Bihan	Réseaux BT, Eclairage Public (génie civil)	84 834,20	101 801,04
	Réseaux de télécommunication électronique (génie civil)	20 886,40	25 063,68
	Frais de maîtrise d'œuvre	3 393,38	4 072,06
Vieille route de Concarneau	Réseaux de télécommunication électronique (génie civil)	13 000,00	15 600,00
Rue Léon Blum	Réseaux BT	10 700,00	12 840,00
	Frais de maîtrise d'œuvre	428,00	513,60
Rue de Verdun	Réseaux de télécommunication électronique (génie civil)	33 196,80	39 836,15
Rue de Pont l'Abbé	Réseaux de télécommunication électronique (génie civil)	20 666,67	24 800,00

En complément, l'estimation de la prise en charge des études et câblage d'effacement des réseaux Orange par la ville de Quimper se montent à 43 269,75 €.

Ces financements sont inscrits au budget 2014 de la ville de Quimper.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1- d'accepter les projets de réalisation des travaux d'effacement de réseaux pour les montants estimatifs listés ci-dessus ;

2- de solliciter l'inscription des travaux au programme 2014 d'effacement des réseaux aériens du Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère (SDEF) ;

4- d'autoriser le maire à signer les conventions financières, conventions de mandats, conventions de maîtrise d'ouvrage unique et conventions locales particulières d'enfouissement des réseaux aériens correspondantes avec le SDEF et Orange pour la réalisation de ces travaux.

Le maire,

Ludovic JOLIVET